

ALICE BEIGNEUX

Département de L'Indre

Document généré le mercredi 12 août 2026 à 14:17

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	12/08/26	12/08/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUE	Intégrale	12/08/26 à 14h10		1/3		

Service : CP

Classification CPV :

Principale : **79314000** - Étude de faisabilité

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016



Objet du marché	Etudes de faisabilité géothermie sur trois collèges du Département de l'Indre
Référence acheteur	2026-PAM0038
Nature du marché	Services
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	79314000 - Étude de faisabilité
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 40 % : La valeur technique 60 % : Montant global TTC
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160 greffe.ta-limoges@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **20800 €**

Date d'attribution : 12/08/26

Nombre d'offres reçues : 18

Marché n° : 2026PAM0038 - **AKAJOULE/FONDASOL** 18 BD PAUL PERRIN Montant HT : **20 800,00 €**
44600 SAINT-NAZAIRE

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 12/08/26 à la publication

Marches-Publics.info V9.7